

Créateurs-Repreneurs d'entreprise,  
pour aller plus vite plus loin,  
faites équipe avec ceux qui connaissent  
bien le parcours.



## Découvrez **co**pilot

le nouveau dispositif CCI Côte-d'Or pour le soutien,  
l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets.

Grâce à **copilot**, dispositif cofinancé\* par le Fonds Social Européen et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or, les porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement personnalisé et gratuit, tant en amont qu'après le lancement. Une offre sur-mesure, assurée par une équipe d'experts du monde de l'entreprise, qui s'articule autour de 7 points clés :

### Un accompagnement personnalisé

ouvert à toute personne ayant une véritable envie d'entreprendre.

### Minimiser les risques

avec un accompagnement personnalisé et qualitatif pour installer la structure dans la durée.

### La mise à disposition d'outils adaptés et personnalisés

selon l'état d'avancement du projet.

### Une démarche engageante

pour le futur chef d'entreprise, véritablement acteur de son projet de création.

### Des échanges réguliers

pour rassurer et répondre aux incertitudes, à toutes les étapes de la création et du lancement de l'entreprise.

### Vous faire connaître

les acteurs complémentaires dans la démarche de création/reprise d'entreprise.

### L'assurance d'être suivi

et accompagné par un expert qui connaît les pièges et les dangers de la création d'entreprise, pour vous aider à viabiliser votre projet.



L'accompagnement personnalisé, la clé du succès !

**82 %**  
taux de pérennité à 3 ans avec accompagnement

\*Valeur marchande 3 500 euros, entièrement prise en charge par le Fonds Social Européen et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or.

# LES DU DISPOSITIF

## Un échange constructif

à la fin de chaque entretien, des documents explicatifs et des outils vous sont transmis afin de préparer le rendez-vous suivant.

## Un processus évolutif

Possibilité d'intégrer le dispositif en phase 1, en phase 2 ou pour les deux phases successives.

## Un intérêt commun

une interactivité avec votre conseiller en analysant les éléments apportés.

## Une vraie flexibilité

Copilot s'adapte à chaque porteur de projet (suivant son avancement).

# LA MÉTHODE

APRÈS UN ENTRETIEN DÉCOUVERTE, LE DOSSIER DU CANDIDAT EST EXAMINÉ PAR LE COMITÉ D'ENGAGEMENT QUI VALIDERA SON INTÉGRATION AU DISPOSITIF COMPLET OU À L'UNE DE SES PHASES.

### PHASE 1

## Accompagnement à la création-reprise d'entreprise

**12 heures d'accompagnement individualisé et personnalisé\***

### ▪ Sous forme d'entretiens

généraliste / développement personnel / étude de marché / viabilité financière / conseil en marketing et communication / juridique / formalisme

### ▪ débouchant sur une présentation du projet

« 15 minutes pour convaincre » avec séance de préparation

### ▪ conclues par un bilan avec grille d'évaluation et plan d'action

### Objectifs

Appréhender les étapes structurantes du projet et permettre au créateur/repreneur de prendre la décision de se lancer, reporter ou abandonner son projet

(\*Durée d'accompagnement de 6 mois maximum)

### PHASE 2

## Accompagnement post-crédation

**15 heures de suivi (3 RDV individualisés de 2h30 par an, sur 2 ans)**

- Des entretiens conseil pour vous épauler dans l'organisation, la gestion, la stratégie commerciale et le développement de votre entreprise
- Adhésion gratuite au club des créateurs-repreneurs

### Objectifs

Proposer des conseils à valeur ajoutée pour augmenter les chances de pérennité de l'entreprise

## Les 5 engagements de la CCI Côte-d'Or :

- Vous informer
- Vous conseiller et vous accompagner
- Vous mettre en relation
- Aider au diagnostic et/ou mener une étude économique de votre projet
- Vous former

### Nous contacter :

CCI Côte-d'Or  
2 avenue de Marbotte  
BP 17440 - 21074 Dijon cedex

**Allo CCI : 03 80 65 92 95 / 06 87 28 05 34**  
**[www.cotedor.cci.fr](http://www.cotedor.cci.fr)**